

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2306-01

L'an deux mille vingt-trois, le six juin à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+3 proc
Votants : 13

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Philippe
ALLEGRI – Fabienne GALLI – Béatrice ROZIER – Chantal BARBIER –
Patrice MARTIN – Sandrine BARRALIS – Eliane CALDEI-VIDAL

Absents excusés : Gérard STOERKEL – Fabrice FONTAINE – Michel
CORSINI

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Sécurisation de la ressource
En eau avec l'installation de 2 pompes
Dans 2 forages - demande d'aide financière**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la situation climatique et le déficit hydrique induit font que les deux forages artésiens de la commune ne produisent plus, cela ayant pour conséquence la perte d'autonomie dans la gestion de l'eau en régie.

Aussi, il est devenu urgent de sécuriser notre ressource en eau en installant deux pompes immergées, qui assureront un débit suffisant et régulier, dans les deux forages, étant précisé que des essais de pompage ont été réalisés au préalable.

Le montant total du projet s'élève à 36 063,80 € HT.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département pourrait participer à hauteur de 60 %.....soit 21 638,28 €

Autofinancement à hauteur de 40 %.....soit 14 425,52 €

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet de la sécurisation de la ressource en eau avec l'installation de deux pompes
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire



C DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 08/06/2023
Qualité : Maire